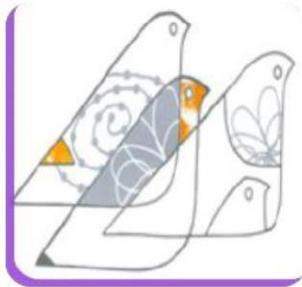


Association **AmiVie**

Soutien de personnes en deuil ou
vivant une perte significative.
Promotion de la santé mentale.



« J'AI PERDU UNE PERSONNE CHÈRE A MON 

Il - Elle me manque beaucoup.

Depuis son décès je suis dans la tristesse.

Avancer chaque jour m'est parfois difficile ... »

AmiVie :

**Un soutien dans votre souffrance,
une écoute respectueuse, bienveillante, sans jugement,
dans votre chemin de deuil personnel,
lors d'un décès récent ou ancien ou anticipé.
Seul-e ou en couple ou en groupe de soutien.**

Accompagnement et soutien aussi lors de la mort d'un animal de compagnie.

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS :

Stefania Lemièrre **079.370.92.38** info@amivie.ch

GROUPE DE SOUTIEN ET D'ENTRAIDE DEUIL / PRE-DEUIL :

Chaque 3^{ème} samedi du mois 14h - 16h

Service des affaires sociales de la Ville de Carouge, Rue de la Débridée 3, 1227 Carouge

Gratuit. Si possible : merci d'annoncer votre présence à l'avance à

Mme Stefania Lemièrre (tél. ou message).

PERMANENCE :

Chaque 1^{er} vendredi du mois 18h - 20h

Foyer de Jour L'Oasis - Pro Senectute, Rue de Carouge 53, 1205 Genève.

Gratuit. Si possible, merci d'annoncer votre présence à l'avance à

Mme Stefania Lemièrre (tél. ou message).

Notre but : diminuer les conséquences des souffrances rattachées aux situations de deuils, de pré-deuil, de pertes significatives. Il faut prendre bien soin de ces passages difficiles,
- parfois d'errance, de perte de repères - afin qu'ils ne se figent pas.

Nos convictions :

- **Toute personne est unique et irremplaçable.**
- **Ses liens familiaux et sociaux sont essentiels et d'importants supports de résilience.**
- **Son identité, son histoire, ses valeurs, sa spiritualité et son droit à l'autodétermination sont à respecter.**
- **La séparation, la perte, la mort font partie de la vie.**
Le processus de deuil est naturel, nécessaire, aux rythmes personnels.

AmiVie est une association à but non lucratif, née en 2012, animée par des professionnels ou non, tous bénévoles.
Aux valeurs humanistes, son engagement est citoyen, apolitique et non confessionnel.
Elle est insérée dans les réseaux d'aide en prévention - promotion de la santé.

Autres propositions :

- **Atelier « Ma mort, un tabou ? »**
Dispositions de fin de vie – Directives Anticipées (4 rencontres).
Une démarche de responsabilité, de citoyenneté et d'amour envers vos proches.
- **« Mes souhaits pour mes obsèques à l'intention de mes proches ».**
Accompagnement à l'écriture.
- **Célébration d'obsèques laïques personnalisées.**
- **Conférences - animations « On ne meurt pas d'en parler »**

info@amivie.ch

www.amivie.ch

fb : page AmiVie Genève

Cotisation annuelle CHF 30.- et dons sur :
AMIVIE GENEVE CCP 12-123899-9 IBAN CH75 0900 0000 1212 3899 9